



TANEX start-up 10 x 750 ML F/NL/D/PL

WM 0712732

Numéro de commande: 0712732

Version 2.2

Date de révision 19.04.2016

Date d'impression 18.01.2017

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : TANEX start-up 10 x 750 ML F/NL/D/PL
numéro d'identification : 64917

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : W&M France Professional S.A.S
3, avenue du Canada
91974 Les Ulis Cedex
Téléphone : +330169189500
Téléfax : +330169288965
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01.45.42.59.59 (INRS)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.



TANEX start-up 10 x 750 ML F/NL/D/PL

WM 0712732

Numéro de commande: 0712732

Version 2.2

Date de révision 19.04.2016

Date d'impression 18.01.2017

Prévention:

P264

Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P280

Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P260

Ne pas respirer les aérosols.

Intervention:

P337 + P313

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Élimination:

P501

Ne jeter que les emballages entièrement vides dans les containers spéciaux.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.
Pas d'information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique

: Solution aqueuse d' agent tensioactif.

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
1-butoxypropane-2-ol	5131-66-8 225-878-4 01-2119475527-28	Eye Dam.2; H319 Skin Irrit.2; H315 Flam. Liq.3; H226	>= 2 - < 5
cumènesulfonate de sodium	28348-53-0 248-983-7	Eye Irrit.2; H319	>= 2 - < 5
2-aminoéthanol	141-43-5 205-483-3 01-2119486455-28	Acute Tox.4; H332 Acute Tox.4; H312 Acute Tox.4; H302 Skin Corr.1B; H314 STOT SE3; H335 Aquatic Chronic3; H412	>= 1 - < 2
Alcools, C9 – C11 –iso-, C10 –rich, éthoxylé(e)	78330-20-8	Eye Dam.1; H318	>= 1 - < 2
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8 252-104-2 01-2119450011-60		>= 2 - < 5

Pour l'explication des abréviations voir section 16.



TANEX start-up 10 x 750 ML F/NL/D/PL

WM 0712732

Numéro de commande: 0712732

Version 2.2

Date de révision 19.04.2016

Date d'impression 18.01.2017

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d'eau.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Protéger l'oeil intact.
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Pas d'information disponible.
- Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux :



TANEX start-up 10 x 750 ML F/NL/D/PL

WM 0712732

Numéro de commande: 0712732

Version 2.2

Date de révision 19.04.2016

Date d'impression 18.01.2017

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.
Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'acide.
Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

- Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8. Pas de recommandations spéciales requises pour la manipulation.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.
- Précautions pour le stockage en : Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.



TANEX start-up 10 x 750 ML F/NL/D/PL

WM 0712732

Numéro de commande: 0712732

Version 2.2

Date de révision 19.04.2016

Date d'impression 18.01.2017

commun

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Produit de nettoyage

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	TWA	50 ppm 308 mg/m ³	2009-12-19	2000/39/EC
Information supplémentaire	:	peau: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peauIndicatif			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	VME	50 ppm 308 mg/m ³	2007-12-01	FR VLE
Information supplémentaire	:	*: Risque de pénétration percutanéeValeurs limites réglementaires contraignantes			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	TWA	50 ppm 308 mg/m ³		
Information supplémentaire	:	H: Absorption par la peau possible			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8		100 ppm		
Information supplémentaire	:	H: Absorption par la peau possible			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	STEL	150 ppm		
Information supplémentaire	:	H: Absorption par la peau possible			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8		100 ppm		
Information supplémentaire	:	REL: Limite d'exposition recommandée			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	STEL	150 ppm 900 mg/m ³		
2-	141-43-5	TWA	1 ppm	2009-12-19	2006/15/EC



TANEX start-up 10 x 750 ML F/NL/D/PL

WM 0712732

Numéro de commande: 0712732

Version 2.2

Date de révision 19.04.2016

Date d'impression 18.01.2017

aminoéthanol			2,5 mg/m ³		
Information supplémentaire	:	peau: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peauIndicatif			
2-aminoéthanol	141-43-5	STEL	3 ppm 7,6 mg/m ³	2009-12-19	2006/15/EC
Information supplémentaire	:	peau: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peauIndicatif			
2-aminoéthanol	141-43-5	VME	1 ppm 2,5 mg/m ³	2012-07-01	FR VLE
Information supplémentaire	:	*: Risque de pénétration percutanéeValeurs limites réglementaires contraignantes			
2-aminoéthanol	141-43-5	VLCT (VLE)	3 ppm 7,6 mg/m ³	2012-07-01	FR VLE
Information supplémentaire	:	*: Risque de pénétration percutanéeValeurs limites réglementaires contraignantes			

DNEL

**1-butoxypropane-2-ol
5131-66-8:**

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 270,5 mg/m³

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 16 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 33,8 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 8,75 mg/kg p.c./jour

**cumènesulfonate de sodium
28348-53-0:**

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation



TANEX start-up 10 x 750 ML F/NL/D/PL

WM 0712732

Numéro de commande: 0712732

Version 2.2

Date de révision 19.04.2016

Date d'impression 18.01.2017

- Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
Valeur: 53,6 mg/m³
- Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
- Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
Valeur: 13,2 mg/m³
- Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
- 2-aminoéthanol**
141-43-5: : Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
- Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Valeur: 3,3 mg/m³
- Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
- Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
- Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 2 mg/m³
- Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux
Valeur: 2 mg/m³
- (2-méthoxyméthylethoxy)propanol**
34590-94-8: : Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
- Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 310 mg/m³



TANEX start-up 10 x 750 ML F/NL/D/PL

WM 0712732

Numéro de commande: 0712732

Version 2.2

Date de révision 19.04.2016

Date d'impression 18.01.2017

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 37,2 mg/m³

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 308 mg/m³

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

PNEC

1-butoxypropane-2-ol
5131-66-8:

: Eau douce
Valeur: 0,525 mg/l

Eau de mer
Valeur: 0,0525 mg/l

Sédiment d'eau douce
Valeur: 2,36 mg/kg

Sédiment marin
Valeur: 0,236 mg/kg

Sol
Valeur: 0,16 mg/kg

STP
Valeur: 10 mg/l

intermittent release
Valeur: 5,25 mg/l



TANEX start-up 10 x 750 ML F/NL/D/PL

WM 0712732

Numéro de commande: 0712732

Version 2.2

Date de révision 19.04.2016

Date d'impression 18.01.2017

cumènesulfonate de sodium 28348-53-0:	: Eau douce Valeur: 0,23 mg/l
2-aminoéthanol 141-43-5:	: Eau douce Valeur: 0,085 mg/l
	Eau de mer Valeur: 0,0085 mg/l
	STP Valeur: 0,025 mg/l
	intermittent release Valeur: 100 mg/l
	Sédiment d'eau douce Valeur: 0,425 mg/kg
	Sédiment marin Valeur: 0,0425 mg/kg
	Sol Valeur: 0,035 mg/kg
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol 34590-94-8:	: Eau douce Valeur: 19 mg/l
	Eau de mer Valeur: 1,9 mg/l
	Sédiment d'eau douce Valeur: 70,2 mg/kg
	Sédiment marin Valeur: 7,02 mg/kg
	Sol Valeur: 2,74 mg/kg
	intermittent release Valeur: 190 mg/l
	STP Valeur: 4168 mg/l
	Sédiment d'eau douce Valeur: 52,3 mg/kg
	Sédiment marin Valeur: 5,2 mg/kg
	Sol Valeur: 4,59 mg/kg



TANEX start-up 10 x 750 ML F/NL/D/PL

WM 0712732

Numéro de commande: 0712732

Version 2.2

Date de révision 19.04.2016

Date d'impression 18.01.2017

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : En cas de risque d'éclaboussures, porter:
Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.
Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Épaisseur du gant : 0,4 mm

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.
Type de Filtre recommandé:
Filtre ABEK-P3
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.
Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur : incolore

Odeur : fruité

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : env. 11

Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Pas d'information disponible.

Point d'éclair : env. 68,1 °C



TANEX start-up 10 x 750 ML F/NL/D/PL

WM 0712732

Numéro de commande: 0712732

Version 2.2

Date de révision 19.04.2016

Date d'impression 18.01.2017

Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non classée comme entretenant la combustion selon les réglementations de transport.
Vitesse de combustion	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: env. 1,011 g/cm ³
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
réserve alcaline	: 0,007 g/100g
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucun(e)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.



TANEX start-up 10 x 750 ML F/NL/D/PL

WM 0712732

Numéro de commande: 0712732

Version 2.2

Date de révision 19.04.2016

Date d'impression 18.01.2017

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

Autres informations : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë : > 20 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Donnée non disponible

Information supplémentaire : Donnée non disponible

Composants:

1-butoxypropane-2-ol

5131-66-8:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat, mâle et femelle: 3.300 mg/kg
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

DL50 Rat: > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat: 651 mg/l



TANEX start-up 10 x 750 ML F/NL/D/PL

WM 0712732

Numéro de commande: 0712732

Version 2.2

Date de révision 19.04.2016

Date d'impression 18.01.2017

Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Lapin: > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

cumènesulfonate de sodium 28348-53-0:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

2-aminoéthanol 141-43-5:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: 1.515 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Estimation de la toxicité aiguë : 500 mg/kg
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

DL50 Rat: 1.089 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat: 1,3 mg/l
Durée d'exposition: 6 h
Nocif par inhalation.

CL50 Rat: 1,487 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Lapin: 2.504 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

Estimation de la toxicité aiguë : 1.100 mg/kg
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Espèce: Lapin
Résultat: Corrosif
Méthode: OCDE ligne directrice 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Espèce: Lapin
Résultat: Risque de lésions oculaires graves.
Méthode: OCDE ligne directrice 405

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Méthode de test: Test de Maximalisation (GPMT)
Espèce: Cochon d'Inde



TANEX start-up 10 x 750 ML F/NL/D/PL

WM 0712732

Numéro de commande: 0712732

Version 2.2

Date de révision 19.04.2016

Date d'impression 18.01.2017

Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
Méthode: OCDE ligne directrice 406

Alcools, C9 – C11 –iso-, C10 –rich-, éthoxylé(e)

78330-20-8:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: > 5.000 mg/kg

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol

34590-94-8:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: 5.130 mg/kg

DL50 Chien: 7.500 mg/kg

DL50 Rat: 5.130 mg/kg

DL50 Rat: > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat: 55 - 60 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

CL50 Rat: 3,35 mg/l
Durée d'exposition: 7 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Lapin: 19.000 mg/kg

DL50 dermal Rat: 9.500 mg/kg

DL50 Lapin: 9.510 mg/kg

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

1-butoxypropane-2-ol

5131-66-8:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poecilia reticulata (Guppie)): 560 - 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

NOEC (Poecilia reticulata (Guppie)): 180 mg/l
Durée d'exposition: 96 h



TANEX start-up 10 x 750 ML F/NL/D/PL

WM 0712732

Numéro de commande: 0712732

Version 2.2

Date de révision 19.04.2016

Date d'impression 18.01.2017

- CL50 (Poisson): 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): 560 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire
- NOEC (Selenastrum capricornutum): 560 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour les bactéries : CE50 (Bactérie): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
- cumènesulfonate de sodium
28348-53-0:**
- Toxicité pour les poissons : CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- 2-aminoéthanol
141-43-5:**
- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 150 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 329 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): 349 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- CL50 (Carassius auratus (Poisson rouge)): 170 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique



TANEX start-up 10 x 750 ML F/NL/D/PL

WM 0712732

Numéro de commande: 0712732

Version 2.2

Date de révision 19.04.2016

Date d'impression 18.01.2017

- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 65 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: CEE 84/449
- NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,85 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
- Toxicité pour les algues : CE50 (Selenastrum capricornutum): 2,5 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Inhibition de la croissance
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- CE50 (Scenedesmus subspicatus): 22 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Inhibition de la croissance
- NOEC (Selenastrum capricornutum): 1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Inhibition de la croissance
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les bactéries : EC20 (boue activée): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 0,5 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
- CE50 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 110 mg/l
Durée d'exposition: 16 h
Méthode: DIN 38412
- CE50 (boue activée): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 1,2 mg/l
Durée d'exposition: 30 d
Espèce: Oryzias latipes (Killifish rouge-orange)

Alcools, C9 – C11 –iso-, C10 –rich, éthoxylé(e) 78330-20-8:

- Toxicité pour les poissons : (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 10 - 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : (Daphnia (Daphnie)): 10 - 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues : CE50 : 10 - 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
- Toxicité pour les bactéries : EC10 (voir texte créé par l'utilisateur): > 2.000 mg/l

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol



TANEX start-up 10 x 750 ML F/NL/D/PL

WM 0712732

Numéro de commande: 0712732

Version 2.2

Date de révision 19.04.2016

Date d'impression 18.01.2017

34590-94-8:

- Toxicité pour les poissons : (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 10.000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
- (Poecilia reticulata (Guppie)): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1.919 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
- CE50 (Crangon crangon (crevette)): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique
- NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 0,5 mg/l
Durée d'exposition: 22 d
- Toxicité pour les algues : (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): > 969 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- (Selenastrum capricornutum): 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
- CE50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 6.999 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
- Toxicité pour les bactéries : EC10 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 4.168 mg/l
Durée d'exposition: 18 h
Type de Test: Inhibition de la croissance
- CE50 (Donnée non disponible): > 100 mg/l
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 12 mg/l
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
- NOEC: > 0,5 mg/l
Durée d'exposition: 22 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
- Concentration minimale avec effet observé: > 0,5 mg/l
Durée d'exposition: 22 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

- Biodégradabilité : Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme



TANEX start-up 10 x 750 ML F/NL/D/PL

WM 0712732

Numéro de commande: 0712732

Version 2.2

Date de révision 19.04.2016

Date d'impression 18.01.2017

définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

Composants:

1-butoxypropane-2-ol 5131-66-8:

Biodégradabilité : Biodégradation: 90 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 E
Remarques: Facilement biodégradable, selon le test OCDE approprié.

cumènesulfonate de sodium 28348-53-0:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: > 60 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 B

2-aminoéthanol 141-43-5:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Inoculum: boue activée
Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: > 90 %
Durée d'exposition: 21 d
Méthode: OECD 301 A

Demande Biochimique en Oxygène (DBO) : 800 mg/g
Le temps d'incubation: 5 d

ThOD : 1,31 g/g

Alcools, C9 – C11 –iso-, C10 –rich, éthoxylé(e) 78330-20-8:

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: > 60 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 B

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol 34590-94-8:

Biodégradabilité : Biodégradation: > 70 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 E

Biodégradation: 75 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 F

Biodégradation: 93 %
Durée d'exposition: 13 d



TANEX start-up 10 x 750 ML F/NL/D/PL

WM 0712732

Numéro de commande: 0712732

Version 2.2

Date de révision 19.04.2016

Date d'impression 18.01.2017

Méthode: OECD 302 B

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

1-butoxypropane-2-ol

5131-66-8:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): < 100
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,2

2-aminoéthanol

141-43-5:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 1

Remarques: En raison du coefficient de partage n-octanol/eau, on ne peut s'attendre à une accumulation dans l'organisme

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -1,91 (25 °C)
Méthode: OCDE ligne directrice 107

log Pow: -2,3 (25 °C)
pH: 6,8 - 7,3
Méthode: OCDE ligne directrice 107

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol

34590-94-8:

Bioaccumulation : Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1,01

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

2-aminoéthanol

141-43-5:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Milieu:Sol
Koc: 5Remarques: Extrêmement mobile dans les sols

Stabilité dans le sol : Remarques: Ne va pas être absorbé par le sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..



TANEX start-up 10 x 750 ML F/NL/D/PL

WM 0712732

Numéro de commande: 0712732

Version 2.2

Date de révision 19.04.2016

Date d'impression 18.01.2017

Composants:

2-aminoéthanol

141-43-5:

Evaluation

: Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).. Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)..

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol

34590-94-8:

Evaluation

: Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).. Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique
supplémentaire

: Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

: Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés

: Vider les restes.
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

Code des déchets

Le code européen des déchets
200129

Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR



TANEX start-up 10 x 750 ML F/NL/D/PL

WM 0712732

Numéro de commande: 0712732

Version 2.2

Date de révision 19.04.2016

Date d'impression 18.01.2017

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Marchandise non dangereuse

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Équipement de protection individuel, voir section 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

96/82/EC

La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

ZEU_SEVES3

Non applicable

Maladies Professionnelles (R-461-3, France)

: Mise à jour: Non applicable

Composés organiques volatils

: Directive 1999/13/CE

Contenu en composés organiques volatils (COV): 6,13 %, 706,92 g/l

Directive 1999/13/CE

Contenu en composés organiques volatils (COV): 6,13 %, 61,96 g/l

Conformément au règlement relatif aux détergents CE 648/2004

: <5% Agents de surface non ioniques, Parfums, HEXYL CINNAMAL, LIMONENE

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.



TANEX start-up 10 x 750 ML F/NL/D/PL

WM 0712732

Numéro de commande: 0712732

Version 2.2

Date de révision 19.04.2016

Date d'impression 18.01.2017

SECTION 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Procédure de classification:	H315	Méthode de calcul
	H319	Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.